

08/04/2013

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 08 avril 2013 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire : Jean-Claude Dumas
Mesdames les conseillères : Renée-Claude Leroux
Lisette Traversy
Messieurs les conseillers : Raynald Breton
Julio Carrier
Réjean Giard

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur le conseiller, Marc Lavertu, est absent.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Engagements de crédits
 - 9.2 Congrès A.D.M.Q.
 - 9.3 Serveur de l'administration municipale
 - 9.4 Brigadière
 - 9.5 Formation – opérateur en traitement des eaux
 - 9.6 Emprunt temporaire – projet taxe d'accise
 - 9.7 Adhésion à l'achat regroupé d'assurances collectives
 - 9.8 Appui à la mise en place du fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)
 - 9.9 Plan de travail 2013-2014 du Comité consultatif en changement
 - 9.10 Cession d'une partie de la surlargeur de la rue Roy sud
 - 9.11 Permission d'occupation – emprise ferroviaire du chemin de fer Québec central (avec construction)
 - 9.12 Embauche d'un pompier volontaire
 - 9.13 Demande de participation au programme « *Changez d'air !* »
 - 9.14 Appui à la demande pour la formation d'une coalition - barrages

- 9.15 Nomination d'une administratrice à la Corporation de développement économique et industriel de Weedon
- 9.16 COGESAF : adhésion 2013-2014 et délégué
- 9.17 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – adhésion 2013-2014
- 9.18 Soutien à l'action bénévole – projet d'aménagement des gradins du terrain de balle
- 9.19 Agro-culture – aide financière
- 9.20 Jardinières été 2013

- 10. Varia
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

2013-313 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2013-314 IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mars et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

#4 **RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE SUPPLÉANT**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5 **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Monsieur Émile Royer dépose le rapport de la situation budgétaire au 31 mars 2013.

#6 **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

Questions concernant les entreprises de transformation de bois, sur la relocalisation de l'hôtel de ville et les raisons de cette relocalisation, sur le traitement de l'eau potable, sur le projet *Municipalité amie des aînés* et sur le programme d'aide financière aux nouveaux propriétaires.

Une pétition concernant l'entretien des trottoirs pendant la saison hivernale dans le secteur St-Gérard est déposé.

#7 **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

| # chèque | Nom | Description | Montant |
|-------------|-----------------------------|-----------------------|-------------|
| 201300201 | Postes Canada | Frais de poste | 62.98 \$ |
| 201300216 | Caisse Desjardins de Weedon | Remise de l'employeur | 1 703.20 \$ |
| 201300229 | Ministre du Revenu du Qc | Remise de l'employeur | 4 663.36 \$ |
| 201300230 | Fonds pensions alimentaires | Remise de l'employeur | 201.92 \$ |

| | | | |
|------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| 201300231 | Fond Action - CSN | Remise de l'employeur | 1 538.40 \$ |
| 201300232 | STT de la Mun. de Weedon | Remise de l'employeur | 399.46 \$ |
| 201300233 | SSQ Société d'assurance-vie | Remise de l'employeur | 2 096.66 \$ |
| 201300234 | Ministre du Revenu du Qc | Remise de l'employeur | 8 380.62 \$ |
| 201300235 | Receveur général Canada | Remise de l'employeur | 3 260.62 \$ |
| 201300236 | Fond Action - CSN | Remise de l'employeur | 384.60 \$ |
| 201300237 | C.A.R.R.A. | Remise de l'employeur | 387.20 \$ |
| 201300238 | STT de la Mun. de Weedon | Remise de l'employeur | 206.32 \$ |
| 201300239 | SSQ Société d'assurance-vie | Remise de l'employeur | 638.14 \$ |
| 201300240 | Receveur Général Canada | Remise de l'employeur | 2 310.88 \$ |
| 201300241 | Fonds d'info sur le territoire | Avis de mutation | 32.00 \$ |
| 201300242 | Bell Mobilité Pagette | Incendie communication | 228.02 \$ |
| 201300243 | Solutia Télécom Québec | Cellulaire camion patrouille | 91.93 \$ |
| 201300244 | CSE Incendie et Sécurité | Ent. rép. Équipement | 323.66 \$ |
| 201300245 | La Maison Aube-Lumière | Autres loisirs | 320.00 \$ |
| 201300246 | Hydro-Québec | Éclairage public | 2 396.74 \$ |
| 201300247 | Réal Huot Inc. | bnd asphalte | 547.28 \$ |
| 201300248 | J. N. Denis Inc. | Signalisation | 68.99 \$ |
| 201300249 | Roger Fontaine | Déneigement des trottoirs | 1 703.06 \$ |
| 201300250 | Quincaillerie N.S. Girard Inc. | Factures du mois | 2 158.40 \$ |
| 201300251 | S.C.A. Weedon | Factures du mois | 3 428.53 \$ |
| 201300252 | Sidevic | Entretien bâtiment | 38.42 \$ |
| 201300253 | Restaurant Le Château | Formation pompiers volontaires | 254.35 \$ |
| 201300254 | Alsco Corp. | Service de buanderie | 239.10 \$ |
| 201300255 | Robitaille Equipement Inc. | Entretien machinerie hiver | 83.93 \$ |
| 201300256 | Oxygène Bois-Francs Inc. | bnd oxygène / ent. mach. hiver | 212.70 \$ |
| 201300257 | Municipalité de Weedon | Art. ménagers / incendie social | 49.55 \$ |
| 201300258 | Daniel Mercier | Formation incendie | 945.00 \$ |
| 201300259 | CGER | Clé en main février | 59 534.71 \$ |
| 201300260 | Bell Canada | Internet usine de filtration | 127.99 \$ |
| 201300261 | Impression Moreau Inc. | Fourniture de bureau | 330.56 \$ |
| 201300262 | Bell Mobilité Inc. | H.V. téléphone | 254.81 \$ |
| 201300263 | Valoris- Régie HSF/Sherb. | Cueillette des ordures | 2 581.14 \$ |
| 201300264 | Hydro-Québec | Compte du mois | 5 688.85 \$ |
| 201300265 | Bell Canada | Compte du mois | 673.97 \$ |
| 201300266 | SSQ, Société d'assurance-vie | Assurance groupe | 2 883.11 \$ |
| 201300267 | Technologies CDWare Inc. | Voirie communication | 14.89 \$ |
| 201300268 | F.Q.M. | Frais transport / four. bureau | 399.76 \$ |
| 201300269 | Rock Lemire | Linge de travail | 258.67 \$ |
| 201300270 | Postes Canada | Frais de poste | 40.09 \$ |
| 201300271 | Services cartes Desjardins | Fourniture de bureau | 307.86 \$ |
| 201300272 | Bell Canada | Compte du mois | 36.66 \$ |
| 201300273 | Hydro-Québec | Compte du mois | 13 034.53 \$ |
| 201300274 | Émile Royer | Frais déplacement | 161.31 \$ |
| Opérations courantes payées | | | 125 684.93 \$ |
| 201300275 | Raymond, Chabot, ... | Vérifications comptables | 8 968.05 \$ |
| 201300276 | Vincent Nadeau | Frais déplacement | 47.70 \$ |
| 201300277 | Le Groupe A&A Sherbrooke | Photocopieur | 130.34 \$ |
| 201300278 | Daniel Mercier | Frais déplacement | 39.15 \$ |
| 201300279 | Raynald Doyon | Articles ménagers | 89.05 \$ |
| 201300280 | Centre d'extincteur SL | Bouteille d'air / adaptateur | 252.92 \$ |
| 201300281 | CSE Incendie et Sécurité Inc. | Achat équipement | 883.01 \$ |

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 201300282 | Action Solutions Sans Fil V | Incendie comm. | 580.57 \$ |
| 201300283 | Inspections d'échelles | Inspections échelles | 482.90 \$ |
| 201300284 | Oxygène Bois-Francis Inc. | Mach. hiver / bnd savon | 385.86 \$ |
| 201300285 | Propane GRG Inc. | Propane garage St-Gérard | 366.21 \$ |
| 201300286 | Sidevic | Nut hex noir 5/8, flat washer | 38.80 \$ |
| 201300287 | Alsco Corp. | Service de buanderie | 239.11 \$ |
| 201300288 | Municipalité de Stratford | Déneigement entente municipal | 800.00 \$ |
| 201300289 | Javel Bois-Francis | Purif. trait. eau potable Wee/St-G | 608.45 \$ |
| 201300290 | Graymont (QC) Inc. | Gravier/sable | 3 037.13 \$ |
| 201300291 | J. Marc Laroche Inc. | Entretien réseau électrique | 612.13 \$ |
| 201300292 | Robitaille Equipement Inc. | Entretien machinerie hiver | 1 278.52 \$ |
| 201300293 | Signalisation de l' Estrie | Panneau signalisation | 40.31 \$ |
| 201300294 | Féd. Villages-Relais du Qc | Adhésion1 an | 1 317.00 \$ |
| 201300295 | MRC du Haut St-François | Fibre optique /téléphonie IP | 841.60 \$ |
| 201300296 | Laboratoires d'analyse S.M. | Analyse eau potable et usée | 1 340.60 \$ |
| 201300297 | Groupe HBG Inc. | Projet taxe accise 2010-13 | 1 925.92 \$ |
| 201300298 | BPR-Infrastructure Inc. | Projet taxe d'accise | 12 009.14 \$ |
| 201300299 | Centre comm. de Weedon | Subvention 2013 / 2e vers. | 11 534.50 \$ |
| 201300300 | Sports Loisirs Weedon | Subvention 2013 | 25 873.66 \$ |
| 201300301 | Ville de Disraëlli | Enf. sanitaire quote part #2 | 2 567.18 \$ |
| 201300302 | Régie inter. san. des Hameaux | Collecte mat. résiduelles | 13 802.33 \$ |
| 201300303 | Therrien, Couture avocats | Services juridiques | 2 782.05 \$ |
| 201300304 | Quincaillerie N.S. Girard Inc. | Compte du mois | 2 200.15 \$ |
| 201300305 | Claudia Beauregard | Village-relais (napperons) | 68.99 \$ |
| 201300306 | Fonds d'info sur le territoire | Avis de mutation | 36.00 \$ |
| 201300307 | Restaurant Le Château | Incendie social | 131.53 \$ |
| 201300308 | L'Intermarché de Weedon | Réception, social | 188.65 \$ |
| 201300309 | Centre d'extincteur SL | Inspection extincteurs | 469.61 \$ |
| 201300310 | J. N. Denis Inc. | Compte du mois | 363.37 \$ |
| 201300311 | SSQ,Société d'assurance-vie | Assurance-groupe avril 2013 | 3 275.88 \$ |
| 201300312 | Shred-It International Inc. | Déchiquetage (20 btes) | 197.47 \$ |
| 201300313 | CMP Mayer Inc. | Incendie achat équipement | 6 075.28 \$ |
| Opérations courantes à payer | | | 105 881.12 \$ |
| Total : | | | 231 566.05 \$ |

2013-315

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 269 739,84\$ soit et est acceptée :

| | |
|--------------------------------|----------------------|
| Salaires payés : | 38 173,79 \$ |
| Opérations courantes payées : | 125 684,93 \$ |
| Opérations courantes à payer : | 105 881,12 \$ |
| Retraits directs | 0,00 \$ |
| Total : | 269 739,84 \$ |

#8

CORRESPONDANCE

1. *MRC du Haut-Saint-François* : Erratum numéro de règlement
2. *MRC du Haut-Saint-François* : Règlement 381-13 (agrandissement de la superficie habitable du bâtiment principal présent sur le lot 3 904 398)
3. *Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* : Approbation du règlement #2013-022

4. *MRC du Haut-Saint-François* : Règlement #373-13 relatif à la rémunération des élus pour la MRC et règlement #383-13 concernant la rémunération du personnel électoral de la MRC
5. *MRC du Haut-Saint-François* : Règlement #372-12 modifiant le schéma d'aménagement révisé (agrandissement du périmètre urbain de Bury)
6. *Fondation du CEGEP de Sherbrooke* : Campagne majeure de financement 2009-2013 – bilan des principales réalisations
7. *Persévérance scolaire* : Remerciements pour votre participation à la 4^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie
8. *Commission de protection du territoire agricole du Québec* : Avis de modification de l'orientation préliminaire (Domtar)

2013-316

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#9

RÉSOLUTIONS

#9.1

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2013;

EN CONSEQUENCE,

2013-317

IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période d'avril 2013;

| | |
|---------------------------|--------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE : | 300,00 \$ |
| TRANSPORT ROUTIER : | 23 500,00 \$ |
| HYGIENE DU MILIEU : | 2 350,00 \$ |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE : | 120,00 \$ |
| ÉCLAIRAGE PUBLIC : | 700,00 \$ |
| | ----- |
| | 26 970,00 \$ |

#9.2

CONGRÈS A.D.M.Q.

2013-318

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ qu'Émile Royer, directeur général, soit et est autorisé à assister au Congrès 2013 de l'ADMQ et que les frais d'inscription de 460\$ plus taxes, ainsi que tous les frais inhérents, soient et sont défrayés par la Municipalité.

#9.3

SERVEUR DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

ATTENDU QUE lors de récents problèmes informatiques, il a été constaté que la capacité du serveur de l'administration municipale est utilisée au maximum et que son fonctionnement est arrivé à sa limite ;

ATTENDU QU' un bris du serveur engendrerait de sérieux problèmes lors des opérations administratives courantes ;

À CES CAUSES ;

2013-319

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'effectuer l'achat, chez Informatique Inpro, d'un nouveau serveur pour l'administration municipale. Le coût du serveur, incluant une garanti de 5 ans, est de 10 081\$ plus les taxes et les frais d'installation.

#9.4

BRIGADIÈRE

ATTENDU QUE Madame Guylaine Grondin a démissionné de son poste de brigadière scolaire;

À CES CAUSES ;

2013-320

IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Madame Isabelle Poulin soit embauchée à titre de brigadière, en date du 1^{er} janvier 2013, en remplacement de Guylaine Grondin. Les conditions d'emplois demeurent les mêmes.

#9.5

FORMATION – OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX

ATTENDU QUE la résolution #2013-261, adoptée lors de la séance du 14 janvier 2013, autorisait l'inscription de M. Vincent Nadeau à une formation permettant l'opération de stations de captage et/ou de distribution d'eau potable souterraine, avec addition de produits chimiques suivie d'une filtration ;

ATTENDU QUE cette formation sera donnée à St-Étienne-des-Grès du 8 au 26 avril 2013, excluant les fins de semaines ;

À CES CAUSES ;

2013-321

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser M. Vincent Nadeau, directeur adjoint aux travaux publics, à participer à la formation qui aura lieu du 8 au 26 avril prochain à St-Étienne-des-Grès. Le coût de la formation de 3 015,02\$, incluant les taxes, et les autres frais inhérents seront assumés par la Municipalité.

#9.6

EMPRUNT TEMPORAIRE – PROJET TAXE D'ACCISE

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire confirme l'approbation du règlement d'emprunt #2013-022 intitulé « *Règlement décrétant des travaux pour la mise aux normes des usines d'épuration et postes de pompage principaux d'eaux usées du secteur Weedon et St-Gérard ainsi que la réfection des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial de la 4^e Avenue du secteur Centre de la Municipalité de Weedon et autorisant un emprunt à cette fin* » et que le ministère autorise un emprunt au montant de 252 511\$;

ATTENDU QU' afin de débiter les travaux, la Municipalité doit se doter d'un contrat de crédit (emprunt temporaire) avec son institution financière soit la Caisse Desjardins de Weedon;

EN CONSÉQUENCE;

2013-322

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accepte l'emprunt temporaire d'un montant de 252 511\$ relatif au règlement d'emprunt #2013-022;

QUE la Municipalité mandate le maire, M. Jean-Claude Dumas et le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Émile Royer, à signer le contrat de crédit (emprunt temporaire) émis par la Caisse Desjardins de Weedon et tous les autres documents pertinents à cette transaction.

#9.7 ADHÉSION À L'ACHAT REGROUPÉ D'ASSURANCES COLLECTIVES

ATTENDU QUE conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé au mois de janvier 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés d'un regroupement de municipalités (*MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux*) du Lac-Saint-Jean, du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-nord;

ATTENDU QU' au jour où la présente résolution est soumise aux membres du Conseil municipal, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;

ATTENDU QUE le comité exécutif de l'UMQ a, conformément à la loi, suivi la recommandation du comité;

ATTENDU QUE lors de sa réunion du 7 mars 2013, le comité exécutif de l'UMQ a effectivement octroyé le contrat regroupé à SSQ Groupe financier, pour un montant total de 32 508 047 \$, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités (*MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux*) du regroupement;

ATTENDU QU' en vertu de la Loi, la Municipalité de Weedon est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

EN CONSÉQUENCE;

2013-323 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récite au long;

QUE la Municipalité de Weedon confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe financier, à la suite d'un appel d'offres public;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1^{er} avril 2013.

QUE la Municipalité de Weedon s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaire, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat;

QUE la Municipalité de Weedon s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjugé par l'UMQ.

#9.8 APPUI À LA MISE EN PLACE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS DE L'ESTRIE (FIÈRE)

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à des équipements récréatifs sécuritaires et de qualité est un déterminant essentiel à une meilleure qualité de vie des communautés rurales et que le parc municipal est souvent le seul lieu public permettant aux citoyens une pratique d'activités de proximité ;

CONSIDÉRANT que le parc immobilier récréatif du milieu rural nécessite des interventions majeure pour contrer son caractère usé et désuet et pour qu'il réponde mieux aux nouveaux besoins afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens ;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau des équipements récréatifs municipaux des communautés rurales de l'Estrie nécessite des investissements estimés actuellement à plus de 8 millions ;

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales ont une capacité financière restreinte pour assumer seules les investissements requis et qu'elles ont besoin de ressources financières pour soutenir leurs initiatives dans la rénovation et la mise aux normes de leurs installations et pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens ;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accessibilité des municipalités rurales au programme québécois, le « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » dédié à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives et au déséquilibre marquant de l'investissement gouvernemental accordé au milieu rural (Du 18 millions investis en Estrie ; seulement 8% de ce montant a été dédié à des projets issus des communautés de moins de 2000 personnes qui représentent pourtant 77% des municipalités de la région. Seulement 11% de cette même enveloppe ont été injectés dans des communautés estriennes de moins de 5000 personnes – statistiques septembre 2011) ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a procédé au cours de la dernière année à la présentation de diagnostics pour chacun des parcs municipaux de l'Estrie auprès des gestionnaires municipaux afin d'effectuer certaines recommandations pour les rendre plus attrayants, plus accessible et plus sécuritaires et est disposé à accompagner les municipalités pour les aider à faire les modifications optimales dans leurs parcs ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie propose d'assumer le leadership d'une campagne de mobilisation visant à créer un fonds destiné aux municipalités rurales de l'Estrie permettant la mise à niveau et la bonification de leurs infrastructures récréatives ;

À CES CAUSES ;

2013-324

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Weedon :

1. Manifeste sa volonté d'agir dans l'amélioration de ses installations récréatives pour les rendre plus attrayantes, plus accessibles et plus sécuritaires dans la

mesure où des ressources financières sont disponibles pour l'accompagner dans ce chantier;

2. Appuie le projet de la mise en place d'un *Fonds régional d'investissement des équipements récréatifs* (FIÉRE) dédié aux communautés rurales, collectif financier à créer faisant appel à la participation de divers partenaires (instance gouvernementales provinciales et régionales, milieu des affaires, etc.);
3. Demande au gouvernement québécois qu'une part significative du « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » soit allouée à la région afin qu'elle puisse la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente, selon les propres besoins et au diapason des priorités locales et régionales;
4. Transmette une copie de cette résolution à la MRC et au Conseil Sport Loisir de l'Estrie avec l'autorisation de l'utiliser pour fins de représentations et de sensibilisation des différentes instances provinciales et régionales.

#9.9 **PLAN DE TRAVAIL 2013-2014 DU COMITÉ CONSULTATIF EN CHANGEMENT**

2013-325

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité adopte le plan de travail 2013-2014 du Comité consultatif en changement. Le document servira de référence aux projets de la Municipalité.

#9.10 **CESSION D'UNE PARTIE DE LA SURLARGEUR DE LA RUE ROY SUD**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de cession visant une partie de la surlargeur de la rue Roy sud sur laquelle partie il y a un empiètement de la maison portant l'adresse civique 403, rue Roy sud;

ATTENDU QUE la partie de ce terrain municipal ne vise pas l'assiette de la rue Roy sud, mais sa surlargeur;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas besoin de ce terrain, celui-ci étant déjà occupé par la maison précitée;

À CES CAUSES ;

2013-326

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil autorise la cession d'une partie d'un terrain municipal d'une superficie de 36,8 mètres carrés constituée de la surlargeur de la rue Roy sud étant identifiée au cadastre comme étant une partie du lot 3 472 671 du cadastre du Québec dans la Municipalité de Weedon de la circonscription foncière de Compton;

QUE ce conseil cède pour 1,00\$ l'assiette ci-haut décrite au propriétaire du lot 3 771 631 à savoir, succession Claire Lebrun, celle-ci assumant les coûts de l'acte notarié, de sa publication au Bureau de la publicité des droits de même que de la nouvelle identification cadastrale, le cas échéant, de la rue Roy sud.

QUE M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier soit et est autoriser à signer les documents afférents à cette transaction.

#9.11 **PERMISSION D'OCCUPATION – EMPRISE FERROVIAIRE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL (AVEC CONSTRUCTION)**

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé au ministre des Transports l'autorisation d'aménager un lien cyclable, ainsi qu'un passage à niveau pour le lien cyclable, dans l'emprise ferroviaire du chemin de fer Québec central;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation s'ajoute à celle déjà octroyée en février 2008 pour l'aménagement d'une conduite d'eau potable;

ATTENDU QUE le ministre des Transports acquiesce à la demande de la Municipalité conditionnellement à la signature de la « *Permission d'occupation 10-003* ».

EN CONSÉQUENCE;

2013-327

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les conditions contenues dans le document « *Permission d'occupation 10-003* » et ses annexes conviennent à la Municipalité et qu'elle s'engage à en respecter les clauses ;

QUE M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité soit et est autorisé à signer la permission d'occupation de l'emprise ferroviaire du chemin de fer Québec central (avec construction) conclut avec le ministre des Transports du Québec;

#9.12

EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

2013-328

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Marcel St-François soit embauché à titre de pompier volontaire pour la Municipalité.

#9.13

DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR ! »

CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme ;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal ;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'île de Montréal ;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « *Changez d'air !* » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaies et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent ;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage ;

CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases ;

CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2013, selon la première éventualité ;

CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70% moins de particules fines ;

2013-329 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Weedon désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés ;

QUE M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité soit et est autorisé à signer l'entente avec l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique.

#9.14 **APPUI À LA DEMANDE POUR LA FORMATION D'UNE COALITION – BARRAGE**

CONSIDÉRANT la situation vécue par plusieurs municipalités, dont la Municipalité de Dixville, qui se retrouvent dans l'obligation de démanteler ou de remettre en état des barrages désuets situés sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont généralement incapables d'assumer les coûts financiers que représentent ces travaux ;

À CES CAUSES ;

2013-330 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'appuyer la Municipalité de Dixville dans sa demande visant à ce que le gouvernement du Québec modifie sa Loi sur la sécurité des barrages et son règlement d'application de manière à alléger la responsabilité des municipalités en lien avec les ouvrages désuets, non dédié à la production d'électricité, nécessitant un démantèlement ou encore une remise en état.

#9.15 **NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DE WEEDON**

2013-331 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Madame Line Couture, directrice générale de la Caisse Desjardins de Weedon soit nommée administratrice à la Corporation de développement économique et industriel de Weedon en remplacement de Monsieur Gilles Magnan.

#9.16 **COGESAF : ADHÉSION 2013-2014 ET DÉLÉGUÉ**

2013-332 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adhérer au COGESAF pour l'année 2013 au montant de 50\$ et que M. Jean-Claude Dumas, maire, soit et est nommé représentant habilité à siéger au sein de ce comité.

#9.17 CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE – ADHÉSION 2013-2014

2013-333 IL EST PROPOSÉ par Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir pour 2013-2014, au montant de cent dollars (100\$). Messieurs Marc Lavertu et Réjean Giard sont désignés représentants de la municipalité pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer notre droit de parole et de vote.

#9.18 SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE – PROJET D'AMÉNAGEMENT DES GRADINS DU TERRAIN DE BALLE

2013-334 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité appui la Corporation Sports Loisirs de Weedon dans son projet d'aménagement des gradins du terrain de balle et qu'elle participera à la réalisation du projet en allouant à la Corporation du temps de travail par les employés municipaux et d'utilisation de machinerie pour un montant d'environ 1 430\$.

#9.19 AGRO-CULTURE – AIDE FINANCIÈRE

2013-335 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder un montant de 2000\$ pour l'organisation du projet Agro-Culture 2013. Cet événement qui encourage l'agriculture locale aura lieu dans le secteur Fontainebleau les 24 et 25 août prochain.

#9.20 JARDINIÈRES ÉTÉ 2013

2013-336 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir la proposition de paniers #1 de *Les Serres Arc-en-Fleur enr.* pour les jardinières de l'été 2013. Le contrat inclus la préparation de 50 jardinières 16'', prêtes à accrocher, au montant de 42\$ chacune, plus les taxes. La livraison des jardinières est prévue pour la troisième semaine de juin.

#10 VARIA

#11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Question sur les réparations de la piscine municipale et sur la construction d'un garage sur le chemin Palardy.

#12 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2013-337 À 20h38, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire